



Le Livre de Bord



Villiers le Sec 2016

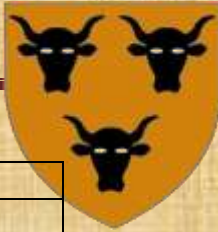




Sommaire

Année 2016

Bienvenue à Louise de Mme Christelle MAUJEAN et Mr David BEGIN
Vœux de la Municipalité
Bienvenue à Mahé de Mme et Mr Marjolaine et Jérémy COSSAVELLA
Bienvenue à Romane de Mme Marie FAURE et Mr Thomas PALATRE
Renforcement du réseau d'eau
Bienvenue à Zoé de Mme Émilie HOLUBE et Mr David PETITJEAN
Carnaval à Saint-Savinien
Repas des Aînés
Thé dansant de la Saint-Valentin
Bienvenue à Louis de Mme Hélène REGNAULT et Mr Maximilien ROZE
Loto des parents d'élèves
Thé dansant
Lâcher de truites aux étangs
Cross annuel des écoles
La maternelle au Carnaval de Chaumont
Décès de Mme Alice TOUPLAIN
Décès de Mr Serge MEYER
Lâcher de truites
Décès de Mr Guy LOUVRIER
Nouveaux tarifs pour toutes les cantines
De jeunes pêcheurs très motivés
US MEMORY – derniers préparatifs
Décès de Mr Jean BAILLET
Décès de Mr Philippe BONNOT
Inondations : désolation à Autreville sur la Renne
1 million d'euros pour les communes sinistrées
Kermesse des Écoles
Journée de pêche
Encore des fleurs saccagées dans le village
Chaumont au temps de la présence américaine
Décès de Mr Gabriel ORDENER
Tsiganes – interrogations sur leur présence – Mme Laurence MEUNIER
Cérémonie du 14 juillet
La fête à l'américaine
Le temps des travaux (Lavoir SUD et élagage des tilleuls Lavoir NORD)
Drôle de scientibus
Tsiganes vs Agriculteurs
Des vacances magiques (ouverture du centre de vacances)
Tsiganes : protections
Décès de Mme Margueritte BORDOT
Mariage de Mlle Wandy HARLÉ et Mr Romain DECOBERT
Inaccessible Villiers le Sec – Mr Robert SCHOLLER



Tsiganes – Parole de Villiers le Sec
Tsiganes : installation dans le bon ordre
Bienvenue à Juliette de Mme et Mr Véronique et Fabrice LOBRY
VIDE - GRENIER
RPI : effectifs en hausse – proposition de Buxières
Rentrée des classes – Mmes Sophie CHRÉTIENNOT (CE1-CM1) et Christine ROUX (CM1-CM2)
Rentrée : Mmes Manuella MASSENET (CP-CE) – Corinne VAUTHIER et Samantha LIIRI (CP-GS)
Rentrée : Mmes Karine COLOMBO et Mégane BONNET (TPS-PS) - Laurence BONGIORNO (MS-GS)
AGGLO-ÉCOLES : légère baisse d'effectif
Rentrée des classes : chiffres et nouveautés
Vandalisme au village : encore et encore
L'Association trait et Traditions randonne
Décès de Mr Michel MIGNOT
Lâcher de truite – Mr Jacques BERTHOT (participant)
Des fleurs pour le Grand Pardon
Fête Foraine
Exposition : oiseaux d'ici et d'ailleurs
Pays de Chaumont : effectifs scolaires en baisse en ville et en hausse en rural
MICRO-CRÈCHE : les travaux ont commencé à Villiers
Beaujolais nouveau sur les chapeaux de roue
La chorale a un nom « Au Cœur du Lavoir »
Des américains à la Base de Semoutiers et en famille à Villiers (Famille FLOUVAT)
Les écoliers sensibilisé à la descente du Bus - (ADATEEP 52)
Le festival gastronomique fête ses 30 ans de produits locaux
30 ans de produits locaux
Quand Noël brille de 1 000 feux – Mme et Mr Thérèse et Claude ROZE
Mme et Mr Thérèse et Claude ROZE : suite



Bienvenue à Louise



Une petite Louise est venue au monde, mardi 5 janvier, à 8 h 50, à la maternité de Chaumont, apportant la joie à ses parents, David Begin, soudeur, et Christelle Maujean, employée de banque à Chaumont. Louise pesait, à la naissance, 2,790 kg, pour 47 cm. Elle est le premier enfant de ce couple sympathique qui réside au 13, rue Saint-Savinien, au village. Vœux de santé au bébé et à la maman, et félicitations aux parents.



Des projets pour 2016

Samedi 9 janvier, Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec, entourée de son conseil, était très heureuse d'accueillir ses administrés venus nombreux, à la salle des fêtes, pour la traditionnelle réception des vœux. Comme elle l'a rappelé, ce moment privilégié, agrémenté d'un diaporama retraçant à travers la presse les grands moments de 2015, est toujours l'occasion de faire part de la vie communale, des réalisations et de faire un tour d'horizon de *«ce que nous allons entreprendre ensemble»*.

Après avoir salué et présenté les vœux de la municipalité à l'ensemble des personnes présentes, la maire a rappelé les différents événements qui ont marqué l'année 2015 dans la commune. Au chapitre des projets pour 2016, celle-ci a annoncé la rénovation du lavoir sud, la réfection des trottoirs, la mise aux normes "Personnes à mobilité réduite" de la salle des fêtes et la réalisation de la micro-crèche par l'agglomération de Chaumont, sachant que la population du village continue à augmenter. La maire a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, puis remercié son conseil, le personnel com-



La cérémonie des vœux est un moment privilégié pour le maire Laurence Meunier.

munal, pour toutes les actions réalisées et les différentes associations et leurs bénévoles pour leur temps passé à l'animation du village. Après avoir renouvelé ses bons vœux aux villageois, elle a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié.





Bienvenue à Mahé



Le foyer de M. et Mme Jérémie Cossavella et Marjolaine vient de s'agrandir avec la naissance d'un deuxième enfant. Le petit Mahé a vu le jour le 10 janvier, à la maternité de Chaumont. Il pesait, à la naissance, 3,860 kg pour 51,5 cm. Il va pouvoir jouer avec sa grande sœur Lilou. Jérémie est mécanicien auto à Chaumont et Marjolaine est gestionnaire de santé à Chaumont. Ils sont installés au 1, rue Saint-Savinien, au village. Bienvenue à Mahé, bonne santé à la maman et félicitations aux parents.



Bienvenue à Romane



Thomas Palatre et Marie Faure ont eu la joie d'accueillir leur cinquième enfant, et première petite fille, le 11 janvier. Romane est née à la maternité de Chaumont et pesait, à la naissance, 2,970 kg pour 49,5 cm. Elle va tenir compagnie à ses quatre grands frères, Jean, Léo, Simon et Titouan, et va pouvoir seconder, quand elle sera plus grande, sa maman. M. Palatre est militaire de carrière au 61^e RA, et Mme Faure, professeur des écoles à Chaumont, domiciliés au 3, rue du Levant, au village. Vœux de bonheur aux parents et de santé à Romane.



22 janvier
2016

Renforcement du réseau d'eau



Sous l'égide du syndicat des eaux de Brethenay et pour la commune de Villiers-le-Sec, des travaux pour le renforcement du réseau d'eau sont actuellement en cours à l'intersection du C3 et de la D 65 à Villiers-le-Sec. L'entreprise Schmit, de Vanvey (Côte-d'Or) est chargée de l'opération assez délicate, il faut traverser sous la chaussée pour remplacer le tuyau en fonte existant par une alimentation en polyéthylène avec un plus gros débit. La circulation est un peu perturbée, avec la mise en place d'un feu tricolore pour une circulation alternée le temps des travaux, qui seront de courte durée.



Bienvenue à Zoé

1 février 2016



Une petite Zoé est venue agrandir la famille du couple fort sympathique de Emilie Holube et David Petitjean, domiciliés 4 bis rue de la ferme du château à Villiers-le-Sec.

Zoé est née le 1er février à la maternité de Dijon, à 8 h 30, elle pesait à la naissance 3,220 kg pour 49,5 cm. Chloé, sa grande

sœur de 4 ans, va lui tenir compagnie, jouer avec elle et va pouvoir aider sa maman. Emilie est vendeuse à Chaumont, David est pompier professionnel à Langres et volontaire à Chaumont.

Tous nos vœux de bonheur à cette famille. Bienvenue à Zoé et bonne santé à la maman.



Les enfants étaient ravis

13 février 2016



Les habitants du lotissement Saint-Savinien ont organisé une petite fête à l'occasion du carnaval, samedi 13 février, salle du lavoir Nord. Le nombre réduit d'enfants déguisés est dû aux enfants partis en vacances avec leurs parents mais cela n'a pas empêché de passer un bon moment. La météo étant mauvaise, il a fallu annuler le défilé dans les rues du village, la pluie n'ayant cessé de tomber. Les enfants se sont rattrapés avec un bon goûter confectionné par les parents, gâteaux et boissons ont été appréciés. Ce petit encas s'est terminé par une mini-boum.



Les aînés ont apprécié le repas offert par la commune

13 février 2016



Quatre-vingt personnes ont participé à ce repas.

Cette année encore, les plus de 60 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes, samedi 13 février, pour le traditionnel repas annuel offert par la municipalité. 80 personnes ont pris part à ce repas fort apprécié.

Beaucoup de personnes ont été mises à l'honneur pour être passés dans l'âge, à la dizaine supérieure, au cours de l'année 2015. La palme est revenue à Pierrette Labbé et Norbert Verset, âgés tous deux de 90 ans.

Des remerciements ont été adressés aux élus et aux bénévoles qui avaient œuvré pour la réussite de ce repas, et en particulier Annie Verset, pour la décoration et le chemin de table.

Pour les numéros gagnants des menus, la chance a souri à Jocelyne Flamerion (un bon d'achat pour des fleurs) et à M. et Mme Maurice Ecoffet (un bon pour deux repas gastronomiques).



14 février 2016

Un beau dimanche pour les amoureux de la danse



Dimanche 14 février, l'association Accordéomania, présidée par Maria Grollier-Iglesias, a organisé un thé dansant pour la Saint-Valentin, jour propice pour

les amoureux de la danse. Et ces derniers sont venus nombreux. René Grollier et son guitariste Bertrand Mignard avaient une aide très précieuse avec le jeune



accordéoniste Mathis Gougelet, âgé de seulement 8 ans. Il a déjà deux ans de pratique, ce qui lui promet un avenir de champion. Les danseurs ont évolué sur

des airs, allant du musette aux années 80. Les organisateurs ne peuvent être que satisfaits et coup de chapeau au jeune Mathis !



Bienvenue à Louis



Un petit Louis est venu agrandir le foyer de Maximilien Roze et d'Hélène Regnault, domiciliés au n°11, Grande-Rue, à Villiers-le-Sec. Il est né le 18 février, à la maternité de Chaumont. Il pesait à la naissance 3,430 kg pour 50 cm.

Maximilien est facteur à Chaumont et Hélène, assistante administrative à Chaumont, également. Louis apporte beaucoup de joie et de bonheur dans la famille. Tous nos vœux et bonne santé au bébé et à la maman.



Succès sur toute la ligne pour les parents d'élèves



Dimanche 28 février, le loto organisé par les parents d'élèves du RPI Villiers-le-Sec, Buxières, Euffigneix, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, a connu un succès sans précédent. Christina Prioux, à la boule, n'a pas eu le temps de chômer : les parties se sont succédé sans temps mort. L'ambiance était de la partie, la buvette a bien fonctionné et les pâtisseries confectionnées par les parents sont parties comme des petits pains. Le séjour à la montagne pour cinq personnes à Saint-Gervais a été gagné par Claudine Chaffaut, de Langres. La présidente, Héroïse Gunther, n'a pas caché la satisfaction au vu du bon déroulement du rendez-vous, grâce aux parents d'élèves et aux bénévoles, qu'elle a remerciés vivement.



Les amateurs de danse ont été comblés



Le thé dansant organisé par Familles rurales, dimanche 13 mars, à la salle des fêtes, n'a pas attiré la foule des grands jours. Il y avait pourtant un accordéoniste de renom en la personne de René Grolier. Quelque 90 personnes ont profité de la bonne musique des airs des années 80. Une chaude ambiance a régné tout l'après-midi dans une salle bien décorée.



Ils ont la pêche...

20 mars 2016



Les pêcheurs étaient satisfaits du nombre de prises.

Dimanche 20 mars, le lâcher de truites organisé par Détente loisirs a connu encore un vif succès que ce soit en nombre de participants, en météo, ou en prises. Une soixantaine de pêcheurs ont pris place autour de l'étang et, pendant une bonne heure, les prises se sont succédé à un bon rythme à tous les endroits de l'étang. Les grosses truites de 1 à 2 kg donnaient un attrait particulier à ce rendez-vous qui fait presque office de

concours. Ce pêcheur venu de Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle), au premier plan sur la photo, n'est pas déçu de son déplacement. Sept prises pour neuf heures de pêche avec une de 1,740 kg. *«Je fais beaucoup de concours, souvent ce sont des truites portion, tandis qu'ici les plus petites accusent le poids de 350 à 400 g.»* Les organisateurs sont satisfaits et annoncent déjà un autre lâcher pour le 10 avril, même heure, même endroit.



Des écoliers dans la course



Lundi 21 mars, sous un ciel propice à la course (pas de soleil, ni de pluie), 120 élèves des écoles élémentaires de Jonchery, Semoutiers et du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Villiers-le-Sec, Buxières et Euffigneix se sont retrouvés place de la salle des fêtes pour leur cross annuel. Au programme, cinq courses allant de 600 m pour les filles et garçons nés en 2010 à 2 000 m pour ceux nés en 2005 et avant. Toutes les épreuves ont été âprement disputées, chacun allant au-delà de ses limites. A l'arrivée, un goûter les attendait au chaud à l'intérieur de la salle des fêtes, servi par des parents bénévoles.



La maternelle invitée au carnaval de Chaumont



Les élèves de maternelle étaient vêtus de vert et de blanc.

L'école maternelle de Villiers-le-Sec était invitée jeudi 24 mars au carnaval des écoles maternelles du réseau prioritaire rattaché au collège de La Rochotte, à Chaumont. Le défilé des 450 enfants au centre-ville a remporté un vif succès. L'école du village était la seule invitée venant d'une zone rurale.

Dans le cortège, les maternelles de Villiers-le-Sec accompagnées

des enseignants, du Relais d'assistantes maternelles, des parents d'élèves et de bénévoles avaient à leur tête une maison et un bonhomme en pain d'épice, réalisés par la classe de CM1-CM2 du RPI et de la maternelle des petits, moyens et grande section. Chaque enfant était habillé de blanc, de vert, avec un petit beurre dessiné sur le vêtement et sur la toque de pâtissier.





CHAUMONT - VILLIERS-LE-SEC - ÉPINANT

Monsieur Roger TOUPLAIN, son époux ;
Sylvie et Serge SERRURIER,
Corinne et Philippe MOREL,
Sandrine TOUPLAIN,
ses enfants ;
Julien, Jonathan, Elodie, Aurore, Gaétan,
Manon, Lina, Enzo, ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-enfants ;
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
Madame



Alice TOUPLAIN

née BAILLY

survenu le 29 mars 2016, à l'aube de 89 ans.
Alice repose en la Résidence funéraire des Etablissements
GUÉRIN, rue de la Marne à Chaumont, où des visites
peuvent lui être rendues.
Ses obsèques seront célébrées samedi 2 avril, à 14 h 30,
en l'église de Villiers-le-Sec.
Les condoléances se feront sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*Sincères
condoléances*





Sincères
condoléances



VILLIERS-LE-SEC - CHAUMONT

Monsieur et Madame Jacques MEYER,
Madame et Monsieur Robert ECOFFET,
Madame et Monsieur Jean-Marie BROCK,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Marie MEYER, son frère ;
Ses belles-sœurs ;
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur

Serge MEYER

survenu le 8 avril 2016, à l'âge de 90 ans.
Ses obsèques seront célébrées mardi 12 avril,
à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.
Les condoléances seront reçues sur registres.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



Pêche à la truite : une journée éclatante



Le rendez-vous pêche à la truite, organisé par l'association Détente et loisirs, dimanche 10 avril, a dépassé toutes les espérances. Au coup d'envoi, les 72 pêcheurs étaient prêts à s'attaquer aux 100 kg de truites déversés dans l'étang. Les prises se sont succédé à une vitesse grand V. A midi, la météo étant plus que favorable, beaucoup d'entre eux sont restés pour se restaurer avec leurs familles venues les rejoindre. Les organisateurs au barbecue ont été dévalisés : il n'y avait plus rien à 13 h 30. C'était vraiment la fête et le soleil a donné soif.



VILLIERS-LE-SEC - MONTPELLIER (34)

Bernadette LOUVRIER, son épouse ;
Ses enfants et leurs conjoints ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Christiane, sa sœur ;
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de



Guy LOUVRIER

survenu le 6 mai 2016, à l'âge de 75 ans.
Un hommage lui sera rendu, mercredi 11 mai, à 11 h,
en la Résidence funéraire des Etablissements GUÉRIN,
rue de la Marne à Chaumont, suivi de la crémation,
dans la plus stricte intimité.
Fleurs naturelles uniquement.
La famille rappelle à votre souvenir, son fils

Frédéric

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements,
et plus particulièrement le Dr DEPERNET et son équipe.

*Sincères
condoléances*





CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

De nouveaux tarifs pour les toutes les cantines

Les élus de la communauté de communes se sont prononcés sur les tarifs de la restauration scolaire à partir de la rentrée 2016/2017 sur tout le territoire. Les prix seront dégressifs en fonction du quotient familial des parents.

Lors du dernier conseil d'Agglomération, vendredi soir, les élus ont également débattu de la nouvelle grille des tarifs pour la restauration scolaire des élèves en écoles primaires. Cette compétence étant passée dans le giron de l'entité, il fallait harmoniser les tickets d'entrée de toutes les cantines des communes pour la rentrée 2016-2017.

Actuellement, seuls Chaumont et Jonchery appliquent un tarif dégressif selon le quotient familial des parents, tandis que Juzennecourt et Colombey-les-Deux-Églises utilisent le système boursier et non boursier. Les autres communes proposent un forfait unique pour les familles. En commissions, il a été choisi d'adapter la participation des parents à la restauration scolaire en fonction de leur quotient familial. « Nous avons décidé d'appliquer une politique familiale », précise Laurence Meunier, vice-présidente déléguée à l'éducation. « Il y a des zones dans l'agglomération où les familles sont en difficultés sociales ».

Un nouveau prestataire

Avec le nouveau délégataire de service Scolarest, le prix moyen d'un repas est de 6,57 €. La participation des parents dont les revenus les classent dans la catégorie A sera de 0,76 €, soit autant que lors de cette année scolaire à Chaumont. Ensuite, contrairement à ce qui se fait actuellement dans la ville centre, les autres catégories sont regroupées : la B et la C payeront 1,97 €, la D et la E 2,83 €, la F et la G 4,27 € et les H et I avec la J qui représentent les personnes hors de l'agglomération 4,93 €. « La contraction des tranches me gêne », relève Patrick Lefèvre, élu de l'opposition à Chaumont. « Si c'est bien pour les foyers aux faibles reve-

nues, ce choix va aussi avantager les tranches aisées ». « Il fallait harmoniser », a répondu Christine Guillemey, présidente de l'agglomération. « Pour les communes rurales, il était important de ne pas augmenter le tarif de manière exponentielle », poursuit-elle. « Seule la catégorie B sera impactée, mais ce n'est pas la majorité des familles », a ajouté Laurence Meunier.

Les élus ont voté à l'unanimité pour cette nouvelle grille de tarifs qui sera appliquée dès le 1^{er} juillet. Avant cela, ils avaient confié la préparation des repas de tous les enfants de l'Agglomération à la société de restauration en établissements scolaires Scolarest. Le projet de ce délégataire de service public avec un réaménagement de l'espace de la cuisine centrale à Saint-Roch a séduit les membres de la commission scolaire, périscolaire et extrascolaire. La délégation de prestation de service à cette société coûtera 485 000 €. Cette somme comprend notamment les travaux de la cuisine centrale et deux nouveaux chauffeurs-livreurs afin de passer à six tournées et assurer la liaison chaude. Roger Braux,



Les tarifs des cantines seront dégressifs en fonction du quotient familial. (Photo d'archives de Julie Arnoux)

délégué communautaire de Luz-sur-Marne, a voté contre le choix de Scolarest. Il a justifié en rappelant que les enfants de Foulain n'ont pas apprécié leurs plats. Un autre élu s'est abstenu.

Laurence Meunier s'est étonnée de cette remarque : « Scolarest est utilisé à Chaumont et nous avons que des éloges ».

Leslie Mucret

Du côté du budget

Beaucoup de délibérations sur les budgets annexes ont été prises lors de ce conseil d'Agglomération. Une décision modificative a dû être votée pour le budget principal. Il s'est avéré que la dotation globale de fonctionnement (DGF) est moins élevée que prévue. La somme attribuée par l'État sera d'environ 547 000 €, soit un écart négatif de près de 380 000 € par rapport au premier budget. « Lors du budget prévisionnel, on savait que la dotation allait diminuer. Un calcul nous a amenés à penser que la baisse serait moins importante que celle affichée sur le site du ministère de l'intérieur », explique Christine Guillemey. « Nous avons intégré la DGF comme nous l'avons calculée. Malheureusement, la notification officielle a confirmé que la baisse est plus importante que prévu ». Le budget est équilibré car cet écart fait partie des dépenses imprévues. La promesse du président de la République François Hollande de diviser par deux la baisse de la DGF pour le bloc communal concerne l'année 2017 et non 2016. Toujours dans la partie budget, les élus ont voté les subventions pour les associations. Christine Guillemey en a profité pour glisser que la participation financière de l'État dans le contrat de ville est moins importante que prévue. « L'Agglomération ne compensera pas la défection de l'État », a-t-elle affirmé. « Des préfets réclament d'être en radar ou d'avoir moins de subventions ».



Des jeunes pêcheurs très motivés

Malgré le mauvais temps, dimanche 22 mai, 25 petits pêcheurs étaient au rendez-vous à l'étang, pour le concours de pêche à la truite où 73 truites ont été sorties de l'eau.

Résultats : 1^{er} : Léo Fèvre, 4,2 kg ;
2^e : Nicolas Galfroy : 2,120 kg ;
3^e : Mathieu Scholler : 2 kg ;
1^{re} fille : Marion Plonçon,
1,870 kg ; 2^e : Lagny, 1,6 kg ;
3^e : Clara Oger : 1,560 kg.

Les organisateurs ont remercié tous les commerçants et toutes les personnes qui ont participé généreusement à cette journée.

Plus d'une vingtaine d'enfants
avaient répondu présent.



La météo n'a pas épargné les petits pêcheurs.



US Memory : l'heure des derniers préparatifs

7 mai 2016



Le drapeau américain
au rond-point.

Samedi 28 mai, l'association Chaumont US Memory a tenu une réunion en préparation des commémorations du 60^e anniversaire de la statue de la liberté de Semoutiers. Dix-sept personnes étaient présentes à leur convocation ce qui a été apprécié par le président, Jacques Rusnov.

La restauration a fait l'objet d'une dernière mise au point avec les personnes s'investissant dans cette partie cruciale des cérémonies.

L'exposition nécessitant un personnel important pour le montage des stands et du chapiteau,



Les membres de l'association valent les derniers détails.

des membres de l'assemblée y ont répondu favorablement.

La publicité a également été évoquée et diverses propositions ont été lancées. En fin de séance,

a été lue une lettre du ministre de la Défense annonçant le passage d'avions d'armes au-dessus du monument dédié à l'amitié franco-américaine lundi 4 juillet, à l'heure des cérémonies, sous

réserve de contraintes opérationnelles. La commune de Villiers-le-Sec participe à cette fête. Les employés communaux ont fleuri le rond-point du 61^e RA aux couleurs du drapeau américain.



**VILLIERS-LE-SEC**

Marie-France BAILLET, son épouse ;
 Isabelle et Hubert BRIAT,
 Daniel et Muriel BAILLET,
 David et Sophie BAILLET,
 Sandrine et Pascal MARTIN,
 ses enfants et leurs conjoints ;
 Bérénice, Victor, Morgane, Mathilde, Paul, Maxime,
 Hugo, ses petits-enfants adorés ;
 Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
 Ainsi que toute la famille et ses amis,
 ont la douleur de vous faire part du décès de
Monsieur

**Jean BAILLET**

Ancien combattant
 Guerre d'Algérie

survenu le 29 mai 2016, dans sa 79^e année.
 Jean repose en la Résidence funéraire des Etablissements
 Guérin, rue de la Marne, à Chaumont,
 où des visites peuvent lui être rendues.
 Ses obsèques seront célébrées jeudi 2 juin, à 14 h 30,
 en l'église de Villiers-le-Sec.
 Les condoléances seront reçues sur registre.
 Fleurs naturelles uniquement.
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements,
 en particulier le personnel de la Maison de retraite
 Jean-François-Bonnet.

Sincères
 condoléances

**Jean Baillet**

C'est une grande assemblée qui a accompagné Jean Baillet à sa dernière demeure jeudi 2 juin, à l'église du village pour ses obsèques célébrées par le diacre Lawrence Turner et l'équipe de coordination, accompagnée de la chorale paroissiale. Le drapeau tricolore recouvrait le cercueil et deux drapeaux des ACPG-CATM rendaient les honneurs.

Jean Baillet est né le 1^{er} novembre 1937, aux Tanneries à Chaumont Il est arrivé à Villiers-le-Sec avec ses grands-parents en 1950 dans une maison face au groupe scolaire. Il est entré comme apprenti mécanicien au garage Vouton jusqu'à son service militaire, le 1^{er} janvier 1958. De janvier 1959 au 8 mai 1960, la guerre d'Algérie a été une dure épreuve pour lui. Refusant toutes les médailles auxquelles il avait droit, il estimait n'avoir fait que son devoir. A son retour à la vie civile, Jean Baillet a travaillé à l'entreprise Bienfait à Bricon puis au garage Berliet à Chaumont. En 1964, il fait connaissance de Marie-France, et l'a épousée le 7 avril 1965. De leur union sont nés quatre enfants, Isabelle en 1966, Daniel en 1967, David en 1971 et Sandrine en 1973 qui leur ont donné sept



petits-enfants, Bérénice, Victor, Morgane, Matilde, Paul, Maxime et Hugo.

Le 1^{er} février 1972, Jean a changé de cap dans sa vie professionnelle pour entrer à l'école pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Il sera 25 ans surveillant à la maison d'arrêt de Chaumont. Il a terminé comme surveillant principal avant de prendre sa retraite le 1^{er} novembre 1997.

Il aimait se promener dans la plaine avec ses deux chiennes et aussi aller au garage voir Alain, son ami. Ses problèmes de santé sont survenus en février 2013. Depuis début mars, Jean Baillet était dans un fauteuil roulant. Il s'est éteint le 29 mai.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

**VILLIERS-LE-SEC**

Madame Isabelle BONNOT, son épouse :
Mégane,
Corentin et Aléon,
ses enfants ;
Monsieur et Madame Laurent et Nathalie BONNOT,
son frère et sa belle-sœur ;
Madame Jocelyne FLAMERION, sa belle-mère ;
Ses beaux-frères, belle-sœur, neveux, nièces,
cousins, cousines, oncles et tantes ;
Les familles FLAMERION, CARLOT, BOUCARDEV
Ainsi que toute la parenté et ses amis,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
Monsieur

**Philippe BONNOT**

survenu le 3 juin 2016, à l'âge de 51 ans.
Philippe repose en la résidence funéraire des Etablissements GUERIN, rue de la Marne à Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.

Ses obsèques seront célébrées mardi 7 juin, à 14 h 30, l'église de Villiers-le-Sec, suivies de la crémation, dans la plus stricte intimité.

Pas de plaques, fleurs naturelles uniquement.

Les condoléances seront reçues sur registre.

La famille rappelle à votre souvenir, ses parents

**Bernard et Danièle
BONNOT**

son beau-père

Pierre FLAMERION

sa belle-sœur

Françoise FLAMERION

*Sincères
condoléances*

**Philippe Bonnot**

C'est avec émotion que la population a appris le décès de Philippe Bonnot, vendredi 3 juin, après une courte hospitalisation à Dijon, suite à un arrêt cardiaque à l'âge de 51 ans.

Né à Chaumont, le 9 octobre 1964, il était le deuxième fils de M. et Mme Bernard Bonnot, de Villiers-le-Sec. Son frère aîné Laurent est domicilié à Chaumont.

Après sa scolarité, il est entré dans la vie active à l'entreprise Boffy de Brottes puis toujours en maçonnerie et TP chez RV Constructions à Villiers-le-Sec. Après son service militaire accompli au CM 120 à Chaumont, il a épousé Isabelle Flamérion, fille de M. et Mme Pierre Flamérion.

De leur union sont nés deux enfants : Mégane, en 1993, et Corentin, en 1996. Après avoir passé son permis poids lourd, il a travaillé aux Etablissements Bach au silo céréales puis au groupe Giraud de Rimaucourt, société de transports jusqu'à la fermeture en 2009. Depuis il a assuré plusieurs contrats en intérim dans diverses entreprises de transports dans l'arrondissement de Chaumont. Il a eu la douleur de perdre son père en



2006, sa mère en 2009, son beau-père en 2012 et une belle-sœur en 2015.

Tout jeune, il a joué au foot à l'ES Villiers-le-Sec, ensuite à Brottes. Il aimait la nature, les champignons, les asperges de bois, aller aux escargots. Chasseur du bois de Villiers à Richebourg et en plaine au village, il aimait se promener en 4X4 avec sa petite chienne Etoile et aller voir les copains. Il était fier de ses enfants, Mégane et de son petit homme "Coco".

Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à Villiers-le-Sec.

A sa famille, nous présentons nos condoléances.



Vague de désolation à Autreville-sur-la-Renne

Littéralement coupée en deux par les flots, Autreville-sur-la-Renne a été la commune la plus impactée par les inondations survenues hier après-midi. Sur le même secteur, Bricon, Buxières-lès-Villiers, Villiers-le-Sec et Valdelancourt ont également été très touchées.

Hier, à l'heure de la sortie des bureaux, les nombreux automobilistes empruntant la RD 65 au départ de Chaumont ont dû faire face à un choix cornélien : passer ou ne pas passer. Tenter sa chance ou faire demi-tour. Vers 18 h, un nombre incalculable de conducteurs a préféré rebrousser chemin et faire un long détour pour rejoindre le domicile. Rien qu'entre Chaumont et Bricon, quatre grosses nappes d'eau jalonnaient la route départementale. Pour deux d'entre elles, le passage nécessitait une régulation en alternat par les forces de gendarmerie. Ce parcours du combattant ne représentait toutefois rien à côté de ce qu'allaient découvrir certains en rentrant chez eux. *«En revenant du travail vers 19 h, on m'a dit que le village était sous l'eau, qu'on ne pouvait pas y accéder»*, témoigne cet habitant d'Autreville-sur-la-Renne, commune la plus touchée par les inondations. *«Je ne suis pas encore entré dans ma maison, je n'ose pas. J'attends que le niveau des-*

cende encore un peu...», ajoute-t-il. Hier soir, Autreville affichait un paysage de désolation. A certains endroits dans les rues de la commune, les sapeurs-pompiers avaient de l'eau jusqu'aux genoux. Une broutille à entendre les témoignages des riverains qui parlent d'un véritable *«lac au milieu de la commune»* au plus haut de l'inondation.

Des dégâts considérables

Face à l'urgence de la situation, des plongeurs du Nord du département sont même venus prêter main-forte. Les pompiers ont dû sortir les barques pour évacuer des personnes. Les précipitations ont littéralement noyé la commune en une poignée d'heures à peine. Sur les façades des maisons, des traces d'humidité montent jusqu'à près de deux mètres de haut. Pendant la pluie, des habitants se sont réfugiés dans les étages. Plusieurs ont dû être relogés. Hier soir, peu avant 22 h, quelques villageois se tenaient compagnie, hagards et interdits, sur le pont qui était encore sous les eaux à



A Autreville-sur-la-Renne, le cœur du village a été littéralement recouvert d'eau.

peine deux heures auparavant. D'autres déblayaient leur maison dont l'accès était encombré de branches et de gravats emportés par le courant. Autour d'une habitation située en plein milieu de la rue principale, une voiture échouée sur un muret et une énorme benne à papier ayant dérivé sur plus d'une centaine de mètres font figure

d'épaves. A quelques pas de là, des éléments du pont ont été arrachés et gisent sur le sol. A Autreville, les dégâts sont considérables et les stigmates seront présents encore longtemps. Les habitants savent qu'il leur faudra faire preuve de patience et de solidarité avant le retour à la normale.

Boris Toulayrou

suite



Dans les rues de Bricon.



Un paysage de désolation à Buxières-les-Villiers.

Un secteur très impacté

Franck Duhoux, maire de Bricon, nous fait faire le tour de la commune. La rue du Maréchal-Leclerc, l'impasse des Verriers, ainsi que le secteur du stade et le parking de la gare SNCF sont durement touchés. La caserne des pompiers de la commune regroupe l'organisation des secours pour le secteur. Dans les rues, l'eau est montée de plusieurs dizaines de centimètres et plusieurs habitations sont inondées. En revenant vers Chaumont, le constat est le même à Valdelancourt, où le village était littéralement coupé du monde par deux grandes nappes d'eau situées en travers de la route. Un peu plus loin, à Buxières-les-Villiers, le cœur de la commune ressemble à un champ de bataille. Là-aussi, le maire, Patrick Tilland est sur le pont, en contact avec les pompiers et les forces de gendarmerie. Plus près de Chaumont, d'importants dégâts ont été également constatés à Villiers-le-Sec (lire ci-contre).



Le maire de Bricon, Franck Duhoux, sur le site de la gare SNCF, qui doit rouvrir cet été en raison de travaux sur le viaduc de Chaumont.



20 Octobre

INTEMPÉRIES

Un million d'euros pour les communes sinistrées

Suite aux violents orages de juin, le Département va venir en aide à douze communes. Il prévoit une dépense globale d'un million d'euros mais déjà un fonds de 400 000 € débloqué en 2016.

En juin dernier, lors d'une plénière, les élus du Département avaient unanimement donné leur accord de principe. Demain, ils vont entériner leur décision et surtout donner des chiffres. Le Conseil départemental va venir en aide à douze communes sinistrées lors des violents orages des 7 et 8 juin. Bruno Sido va proposer de créer un fonds de soutien exceptionnel d'un montant d'un million d'euros. Devrait être inscrit pour 2016 un crédit de paiement de 400 000 € afin que les communes, qui ont subi d'importants dégâts sur leurs espaces publics (notamment la voirie) non couverts par les assurances, puissent le plus rapidement possible honorer leurs factures.

Pour 2017, une somme de 500 000 € pourrait être inscrite puis 100 000 € pour 2018. Par deux arrêtés du ministère de l'Intérieur pris en juin et juillet, le classement en catastrophe naturelle avait été reconnu pour 17 communes (Autreville-sur-la-Renne, Bettancourt-la-Ferrée, Brethenay, Briaucourt, Bricon, Buxières-lès-Villiers, Clironaines-en-Ornois, Dammartin-sur-Meuse,

Echenay, Lavilleneuve-au-Roi, Montheries, Neuilly-l'Évêque, Oudincourt, Outremécourt, Rennepont, Val-de-Meuse et Villiers-le-Sec).

Des dégâts estimés à 1,6 million d'euros

Le montant total des dégâts s'élèverait à un peu plus 1,6 million d'euros. Sur ces 17 communes, douze ont déposé une demande de subvention et six d'entre elles (Autreville-sur-la-Renne, Lavilleneuve-au-Roi, Montheries, Outremécourt, Buxières-lès-Villiers et Rennepont) seront bénéficiaires du décalage des aides publiques. Le droit dit que le montant d'une subvention ne peut pas dépasser les 80 % de la dépense. Le décalage va permettre à ces communes de percevoir 100 % de subvention. On devrait savoir d'ici à la fin de l'année les aides attribuées par l'Etat au titre de la dotation de solidarité. Le Département viendra compléter les plans de financement. En validant demain, après le vote, une autorisation de programme et surtout un crédit de paiement de 400 000 €, il se tient prêt à aider rapidement.

C.C.



De gros dégâts dans certaines communes. (Photo d'archives B.T.).

DM et OB : kezako ?

Les conseillers départementaux se réunissent demain matin en séance plénière. Une séance plénière est ouverte au public contrairement à une commission permanente. La séance sera consacrée à deux grands thèmes : la DM 3 et les OB. Une DM est une décision modificative. Comme son nom l'indique, elle permet de modifier le budget en cours d'année. Ainsi, la collectivité peut ajouter des dépenses ou des recettes, en investissement comme en fonctionnement avec toujours en ligne de mire l'équilibre du budget. La DM de demain va entériner une dépense de fonctionnement supplémentaire de 949 000 € (notamment dans le social) et une baisse de l'investissement de 1,9 million d'euros liée par exemple à des travaux de voirie reportés. Les élus participeront aussi au DOB, débat d'orientation budgétaire. Cette discussion n'est pas sanctionnée par un vote mais dévoile les grandes lignes de la politique et des équilibres financiers défendus par la majorité.



Une kermesse chaleureuse

10 juin 2016



Les spectateurs, nombreux, ont dû se serrer un peu.



Les maternelles ont dansé sur le thème de l'Afrique.

Vendredi 10 juin s'est déroulée la kermesse du regroupement intercommunal pédagogique de Buxières, Euligneux et Villiers-le-Sec au groupe scolaire de Villiers. Vu le nombre de

parents, d'enfants et d'amis, l'espace était un peu à l'étroit. Les petits de la maternelle ont dansé sur le thème de l'Afrique, les autres ont récité les poésies apprises tout au long de l'année.

Les élèves de l'élémentaire ont dansé et chanté "Il faudra leur dire", "Charengo et Siku" et "On écrit sur les murs". Le spectacle s'est terminé en apothéose avec le final "Il fait chaud" qui

tout le monde a repris en cœur créant une ambiance de feu. Les enfants ont pu se divertir aux divers stands. Le stand de barbecue et de pâtisseries a été pris d'assaut, tout comme la bavette.





Les pêcheurs n'ont pas afflué



Dimanche 12 juin, le lâcher de truites organisé par l'association Détente et loisirs, de Villiers-le-Sec, n'a pas connu l'affluence habituelle avec une météo moyenne et concurrencé par un autre lâcher dans un village voisin. Néanmoins, ce sont 40 pêcheurs qui se sont partagés les 80 kg de truites de 500 g et plus et les 20 kg de grosses truites. Certains ont la chance de faire de plus grosses prises que d'autres. Une bonne ambiance a régné tout au long de la journée avec des intermèdes à la restauration et à la buvette.



22 juin 2016

Villiers-le-Sec : encore des fleurs saccagées

Depuis plus d'un mois, des actes de malveillances sont commis dans le village de Villiers-le-Sec, chez les particuliers et dans les installations communales. Les derniers faits se sont produits place de la Salle des fêtes dans la nuit de 5 au 6 juin. Les jardinières suspendues aux

protections ont été délestées de leur contenu et laissées sur la chaussée. Dans la nuit du 8 au 9 juin, c'est encore dans la rue Chaude que des actes malveillants ont recommencé. Depuis le début de ces méfaits cela fait une quinzaine de victimes qui sont plus qu'exaspérées.

Chaumont au temps de la présence américaine

Toute la journée d'hier a été marquée par la célébration des 60 ans de la statue de la liberté, présente au 61^e régiment d'artillerie de Semoutiers. C'est l'association Chaumont US Memory qui travaille sur cet événement depuis deux ans. Ils l'ont fait concorder avec le 4 juillet, fête nationale américaine.

Hier en fin de journée, Jacky Rusnov, président de l'association Chaumont US Memory, était soulagé. Après deux ans de travail, la première journée pour les 60 ans de la statue de la liberté à la base de Semoutiers, s'est bien passée. Pour ce faire, une vingtaine d'Américains étaient venus spécialement. Certains ont un lien bien particulier avec la ville puisqu'ils y ont vécu à l'époque de la base américaine, Chaumont Air base de 1952 à 1967.

C'est en 1956 que naît la réplique haut-marnaise de la statue de la liberté. Et, ce 3 juillet, deux femmes proches de ce projet étaient présentes : Sher Bonnie, fille du Major Schlammendorff, chargé du projet de la statue, et Caroline Miller, fille du général Clark, commandant de la base à la même époque, qui a tout fait pour que cette statue reste à Semoutiers.

La journée d'hier fut donc forte en émotions et en événements : exposition à Villiers-le-Sec et office religieux le matin, visite de sites évoquant l'amitié franco-américaine l'après-midi, cérémonie à la statue de Semoutiers avec dépôt de gerbes de la part des deux femmes le soir. Une belle façon de montrer que l'amitié entre les deux peuples existe toujours et, « n'a pas cessé depuis Lafayette ». Cette journée, riche en souvenirs pour beaucoup, a d'ailleurs ému nos visiteurs. « Caroline Miller n'a pas arrêté de verser des larmes », confie Jacky Rusnov.



Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec, a salué la venue des Américains.

Il est d'ailleurs fier d'avoir pu convaincre « deux fois plus d'Américains » de venir que la fois précédente, alors même que la France se situe dans un contexte post-attentat difficile. Cet anniversaire, célébré tous les dix ans à Chaumont, tombe cette année en même temps que la date du 4 juillet, qui correspond à la fête nationale américaine. Ce n'est donc pas un hasard si les festivités se poursuivent aujourd'hui.

Laura Spaeter

Plus de photos sur jhm.fr



La vingtaine d'Américains, venus spécialement pour cet anniversaire, étaient émus.

L'exposition à Villiers-le-Sec continue

Depuis hier, le parking du Comptoir du jardinier à Villiers-le-Sec revit l'époque américaine grâce à une exposition sur la présence des États-Unis. Souvenirs, véhicules, livres, champagne, maquettes d'avion, affiches et journaux d'époque... Les amoureux du passé ont de quoi lire et s'informer. L'exposition est d'ailleurs encore ouverte toute la journée. Entrée gratuite.





CHAUMONT

Brigitte et Daniel ROUX, sa fille et son gendre ;
Benjamin et Julie,
Jean-Baptiste et Mélanie,
Valentin,
ses petits-enfants,
Typhaine, Maël et Florentin, ses arrière-petits-enfants ;
Pascale (†) et Jean-Louis GUILLEMY,
sa belle-sœur et son beau-frère ;
Mélanie, Clément et Séraphin, ses neveux ;
Claude et Annick JOLY,
Josiane et Daniel (†) JOLY,
ses cousins ;
Pierre et Anne-Marie ORDINAIRE ;
Et leurs famille ;
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de vous faire-part du décès de



Gabriel ORDENER

"Gaby"

survenu le 12 juillet 2016, à l'aube de ses 88 ans.
Gaby repose en la Maison funéraire des Établissements
FRANÇOIS, 13, avenue du Souvenir Français à
Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.
Ses obsèques religieuses seront célébrées lundi 18 juillet,
à 15 h, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, suivies de la
crémation, dans l'intimité familiale.
Ni fleurs, ni plaques.
Les condoléances se feront sur registre.
La famille rappelle à votre souvenir

Claudine

son épouse, décédée le 30 mars 2014.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Sincères
condoléances





JHM du Jeudi 14 juillet

Séjour de l'association « VIE ET LUMIÈRE »

Du 21 au 28 Août sur le site de Semoutiers.

Interrogations de Madame le Maire.

Laurence Meunier :

«Un certain nombre d'interrogations»

Le maire de Villiers-le-Sec n'a pas été très surprise d'apprendre la venue de ce rassemblement car la presse avait communiqué là dessus. Ce n'était pas officiel mais vu qu'il n'y a que deux sites possibles, on savait qu'ils viendraient cette année (...) J'ai un certain nombre d'interrogations que je vais soumettre à Mme le préfet. Vous vous souvenez que Villiers-le-Sec a été la dernière fois une zone tampon car nous avons accueilli plus de 1 000 caravanes, c'est-à-dire environ 5 000 personnes qui ont vécu pendant trois jours ici avec toutes les conséquences que l'on imagine notamment avec les déchets. Mon inquiétude elle est là dessus, sur les jours qui précèdent le rassemblement. Ma question est comment faire pour qu'il n'y ait pas autant de caravanes dans le village cette année ? Et s'il y en a, comment organiser tout ça ? Villiers-le-Sec est aux premières loges, si la commune doit être une zone tampon, je souhaite que tout cela soit anticipé. Je souhaite être rassurée sur le dispositif que va mettre en place l'État.»



VILLIERS-LE-SEC - La population a répondu présent pour les festivités, malgré les conditions climatiques incertaines. La commune avait mis les petits plats dans les grands. En plus de son traditionnel repas pour lequel plus d'une centaine de personnes s'était inscrite, de nombreuses activités estivales ont été proposées aux enfants, sous la forme d'un "Villiers Plage" avec ses châteaux de sable, jeux de raquettes et autres, qui sont venus compléter les jeux des années précédentes. On souligne également l'immense succès non-stop qu'a connu le stand de maquillages, tout l'après-midi, auprès des petits comme des plus grands. Sans oublier le traditionnel jeu de quilles de la commune et son château gonflable ! L'Association loisirs et détente a tenu la buvette et a prévu, comme sur la plage, des gaufres et des glaces italiennes. Une retraite aux flambeaux et un magnifique feu d'artifice ont clos cette journée.





La fête... à l'américaine



Les festivités de la fête américaine organisée par Chaumont US Memory se sont terminées dimanche soir en apothéose, avec un repas à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, décorée spécialement aux couleurs américaines. Quelque 150 personnes, membres, invités et amis ont pris part au repas, animé par sept musiciens qui ont formé un orchestre de jazz.



Le temps des travaux

25 juillet 2016



Un travail d'acrobate pour élaguer ces tilleuls malades.

La période des vacances n'est pas pour tout le monde. Lundi 25 juillet, l'entreprise Frédéric Mutz, d'Euffigneix, a entrepris l'élagage complet de deux tilleuls malades datant de 150 ans, se situant sur un terrain communal à côté du lavoir nord, aux abords d'une maison d'habitation et d'une ligne à haute tension. Un vrai travail d'acrobate.

Un troisième tilleul a été épargné mais a nécessité un élagage le long de la ligne électrique. Dans le même temps, l'entreprise Payot, de Chaumont, a refait la toiture du lavoir sud, changeant les lattes, les tuiles et toute la zinguerie. Des travaux de réfection intérieure seront réalisés pour mettre en valeur ce patrimoine.



Des travaux de réfection intérieure seront aussi réalisés pour mettre en valeur ce patrimoine.



27 juillet 2016

Drôle de scientibus

Entourés de Camille et Adrien, une quinzaine d'enfants se sont déplacés pour participer aux animations du scientibus des Francas.

Au programme, des jeux collectifs en extérieur, des jeux dans la salle des fêtes et des luées.

Les enfants ont également pu se faire maquiller et avoir de faux tatouages.

Un goûter offert par l'association a clos cette belle journée pour les enfants.

Le scientibus sera présent mardi 23 août à Euligneix et à Iluxières, mercredi 24

Le scientibus sera de retour fin août.





29 juillet 2016

L'info en +

Tziganes et agriculteurs

La préfecture a fait savoir aux agriculteurs situés aux alentours de Semoutiers que la fermeture leurs chemins et autres accès sera totalement interdite pendant le rassemblement évangélique "Vie et lumière". Un avertissement qui ne passe pas très bien dans la campagne. De son côté, la Chambre d'agriculture a fait connaître à ces mêmes agriculteurs les démarches à suivre pour les futures indemnisations des dégâts.



Des vacances magiques



La Magie ★ ★ ★ ★ ★

Le thème de la magie était au programme des vacances et du spectacle donné vendredi soir.

Le centre de Villiers-le-Sec a ouvert ses portes lundi 1^{er} août et il a accueilli 31 enfants âgés de 3 à 11 ans.

L'équipe pédagogique est composée de Corinne CF, directrice, et de deux animatrices, Coralie Courtalon et Maïté Larasy.

De nombreuses activités ont été proposées sur le thème d'Harry Potter pour la première semaine et la magie pour la deuxième. Cette dernière s'est clôturée vendredi 12 août en soirée, par un spectacle présenté exclusivement par les petits magiciens en herbe, sous l'œil émerveillé de leurs parents.

Au programme également, des grands jeux (chasse au trésor) dans le village, des jeux sportifs, des jeux de société, d'expression corporelle, des sorties à Chaumont.

Le thème de la troisième semaine est "DéTECTIVE".

Sont également prévus un après-midi au Poney-club de la Suize et une initiation à l'escrime.

Les inscriptions restent possibles, soit à la semaine, soit à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Pour ce faire, contacter le directeur, au 06.78.86.14.16 ou le siège social des Francas au 03.51.39.80.06, ou directement sur place, à l'école de Villiers-le-Sec. Horaires d'ouverture : de 7 h 30 à 18 h 30.





► LES COUDEES FRANCHES

Bienvenue aux tziganes !



C'est officiellement du 21 au 28 août que doit se tenir le rassemblement annuel d'été de la mission évangélique tzigane «Vie et lumière». Mais d'ores et déjà, à proximité du site de Semoutiers, certains ont pris des mesures pour empêcher les gens d'aller dans les champs ou sur les terrains de foot...



**VILLIERS-LE-SEC**

Les familles BORDOT et CHEVREUX,
vous font part de décès de

Madame

Marguerite BORDOT

née CHEVREUX

survenu le 10 août 2016, à l'âge de 87 ans.

Ses obsèques seront célébrées mardi 16 août, à 14 h,
en l'église de Villiers-le-Sec.

Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement.

Marguerite Bordot

Mardi 16 août ont eu lieu les obsèques religieuses en l'église de Marguerite Bordot, décédée le 10 août, dans sa 87^e année. Fille d'agriculteurs, elle a exploité la ferme avec son frère pendant de nombreuses années jusqu'à sa mort. Quelques années plus tard, sa vie allait complètement changer, elle a quitté la ferme et épousé en 1973, André Bordot, enfant du village, avec qui elle a vécu des jours heureux. Elle a passé son permis de conduire, acheté une voiture pour pouvoir faire ses courses et aller se promener avec son mari. Elle a voyagé et pris l'avion pour aller à Lourdes, Nice et en Allemagne, elle n'avait jamais vécu cela. En 1996, elle a perdu son mari et s'est retrouvée bien seule. Tous

les mardis, elle se rendait au lavoir pour passer de bons moments, jouer aux cartes au club des anciens. Femme très pieuse, elle ne manquait jamais la messe du dimanche. Pendant de nombreuses années, elle a joué de l'harmonium et faisait partie de la chorale paroissiale. Les voisins allaient lui rendre visite, ce qu'elle appréciait beaucoup. En janvier, elle a été hospitalisée à Chaumont pour des problèmes de santé, elle n'a pu regagner sa maison, étant seule, ce qui la chagrinait beaucoup. Elle laissera le souvenir d'une personne irréprochable, discrète, simple et gentille.

Nous présentons nos condoléances à toute sa famille.

*Sincères
condoléances*





Wandy et Romain



Samedi 20 août, à 17 h, à la salle de la mairie, Laurence Meunier, maire de la commune, a reçu les consentements mutuels de Romain Decobert, artisan-peintre demeurant 3, rue Chaude à Villiers-le-Sec, fils de Bernard Decobert, demeurant à Crenay, et de Patricia Uhl - il est aussi le fils de cœur d'André Flamérion, marié avec sa maman demeurant 1, ruelle de la Petite-Fin à Villiers-le-Sec - et de Wandy Harlé, employée principale chez Aldi, fille de Micheline Harlé, technicienne de surface, et d'André

Harlé, décédé, domiciliée à Achicourt dans le Pas-de-Calais. Le jeune couple a deux filles, Léa, âgée de 10 ans, et Lou qui a 5 ans. Après le mariage civil, les nombreux invités se sont rendus à la salle des fêtes d'Euffigneix pour le vin d'honneur, avant de rejoindre la salle des fêtes de Villiers-le-Sec pour les agapes. Nous adressons à ce sympathique couple ainsi qu'à leurs deux petites filles, tous nos vœux de bonheur et de bonne santé. Félicitations aux jeunes mariés et aux parents.



L'info en +

Inaccessible Villiers-le-Sec

Robert Scholler, un habitant de la rue Fleming, à Chaumont ne cache pas sa colère. Il aimerait librement aller à Villiers-le-Sec afin de rendre visite à son frère et s'adonner à son passe-temps préféré, la pêche. Or, depuis l'ouverture du rassemblement, il faut montrer "patte blanche" pour entrer dans le village. Il a beau présenter sa carte d'identité, expliquer les raisons de sa présence, rien n'y fait ! Il se fait refouler. En d'autres termes, en dehors

des habitants du village, il est devenu impossible d'entrer, en voiture, à Villiers-le-Sec. A noter que tous les autres axes sur la RD65 qui permettraient d'accéder à la commune sont également fermés.

Robert Scholler considère cette situation inadmissible alors que, *«dans le même temps, les Tziganes font du porte à porte en dépit d'un arrêté préfectoral»*.

Frédéric Thévenin



«C'est mieux» à Villiers-le-Sec

Nous n'avons pas sondé toute la population mais il semble qu'à Villiers-le-Sec, on n'a pas trop eu à se plaindre cette année du rassemblement de "Vie et lumière". *«Ça a été nettement mieux géré que les autres années»*, commente un habitant du village qui a connu tous les rassemblements. Certes, selon lui, les problèmes d'hygiène perdurent mais le fait que les accès à la commune aient été fermés et très contrôlés a minimisé les nuisances. *«Le fait d'avoir ouvert le site tout de suite a aussi permis d'éviter les problèmes»*, estime notre interlocuteur qui n'est pas le seul à penser cela.



Mercredi 17 août 2016

le bon ordre

Tsiganes : l'installation dans

Près de 3 500 attelages ou camping-cars des Tsiganes étaient installés hier soir sur l'aérodrome de Semoutiers.



Le préfet, Françoise Souliman, le commandant du groupement de gendarmerie, Christophe Perret et le directeur départemental de la sécurité publique, Lionel Vançon.

Commencée lundi après-midi, l'arrivée des Tsiganes sur le site de l'aérodrome de Chaumont-Semoutiers s'est poursuivie hier dans des conditions bien meilleures que celles constatées deux ans auparavant. Hier soir, environ 3 500 attelages ou camping-cars étaient installés. Hier matin, Christine Guillemy, Laurence Meunier et Paul Flamerion sont venus à la tour de contrôle féliciter le préfet pour la bonne organisation. Tout a commencé lundi après-midi lorsque fut prise la déci-

sion d'ouvrir le camp à 16 h 30. Joseph Charpentier, le pasteur, a informé plusieurs "familles", au sens où les Tsiganes entendent ce terme : des centaines de véhicules en convois ont alors pris la route en direction du site. Cette mise en branle a engendré un total cumulé d'une vingtaine de kilomètres de bouchon. Ces ralentissements ont été totalement résorbés une heure et demie plus tard par l'effet de l'action concertée des gendarmes, des policiers et notamment des motards. Lundi soir, environ 1 800 véhicules étaient



Hier soir, les arrivées continuaient à se faire sur le site de Semoutiers.

installés dans le camp où l'intendance avait pourvu à tout dès samedi. Sur place, les arrivants se disposent par "famille" - rappelons-le, celles-ci sont vastes - selon un plan prévu par le Pasteur Charpentier, clé de voûte de l'organisation.

«Cela ne se fait pas en claquant des doigts»

Hier matin, dès 9 h, les tentes jaunes, dites "sanitaires" étaient fin prêtes et le personnel (médecins, Protection civile, CPAM etc.) attendait les premières éventuelles consultations. Depuis hier aussi, la potabilité de l'eau apportée et distribuée sur place est et sera vérifiée jusqu'au terme de l'événement : «Une ville de 30 000 habitants qui arrive, cela ne se fait pas en claquant des doigts», expliquait Françoise Souliman, sur place, hier matin, tandis que défilaient inlassablement les véhicules des arrivants quelques mètres plus loin.

Côté police et gendarmerie, on confirmait les propos rassurants du préfet, tant sur la gestion du trafic que sur la question sécuritaire. De toute évidence, l'expérience du Colonel Christophe Perret, déjà présent il y a deux

ans, est précieuse. Une réunion quotidienne d'information a été mise en place pour les élus, autour du préfet et des services de l'Etat. Rappelons que chaque jour, 110 policiers et 300 gendarmes, dont 80 réservistes, sont mobilisés.

Marchés

Le marché d'Orge, que l'on peut presque qualifier de "traditionnel" sera monté aujourd'hui. Celui installé derrière la friterie, au pied du viaduc, devrait être installé demain. Sa proximité avec un important axe de circulation impose des mesures de ralentissement. A cet endroit-là, la vitesse sera limitée à 50 km/h.



Il faut tout installer avant le début de la convention qui aura lieu dimanche.





Bienvenue à Juliette

31 août 2016



Une petite Juliette est venue agrandir le foyer de M. et Mme Lobry. Juliette est née mercredi 31 août, à la maternité de Chaumont. A la naissance, elle pesait 3,060 kg pour 48 cm. Fabrice Lobry est sapeur-pompier professionnel à Chaumont, son épouse, Véronique, est secrétaire administrative. Juliette est le troisième enfant du jeune couple, elle apporte déjà joie et bonheur à toute la famille, domiciliée au 12, rue Saint-Savinien à Villiers-le-Sec. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et une bonne santé au bébé et à la maman.



Grosse affluence le matin au vide-greniers

4 septembre 2016



Dimanche 4 septembre, le vide-greniers, organisé par Familles rurales et la commune, a eu tous les atouts dès 7 h pour réussir une belle journée, avec de nombreux visiteurs, acheteurs ou chineurs, et avec pas moins de 50 exposants. Toute la matinée, le va-et-vient n'a cessé sur toute la Grande-rue jusqu'à l'heure du repas. Les bénévoles affairés à la buvette-restauration, qui a été prise d'assaut, n'ont pas chômé. Hélas, vers 14 h, la météo s'en est mêlée, la pluie a commencé à tomber, obligeant les exposants à remballer. Beaucoup de travail et de préparation pour une journée qui s'est trouvée gâchée par la météo en deuxième partie.





Effectifs en hausse : la proposition de Buxières

Les effectifs sont en hausse dans le secteur du regroupement pédagogique de Villiers-le-Sec, Euffigneix et Buxières-lès-Villiers. Aussi, en attendant la construction d'une troisième classe à Villiers-le-Sec, la municipalité de Buxières a mis à disposition sa salle de convivialité pour ouvrir une deuxième classe. De ce fait, il y a deux classes à Buxières : une classe CP-CE de 20 élèves pour Manuela Massenet, une classe provisoire de Grande section/CP de 20 élèves pour Corinne Vauthier et l'Atsem Samantha Liiri.

De notre correspondant André Flamérion



EUFFIGNEIX - Sophie Chrétiennot a en charge 21 élèves de CE2-CM1 et Christine Roux, nouvellement installée à Euffigneix, s'occupe de 23 élèves de CM1-CM2.



BUXIÈRES-LÈS-VILLIERS. Les effectifs sont en hausse dans le regroupement pédagogique de Villiers-le-Sec, Euffigneix et Buxières-lès-Villiers. Aussi, en attendant la construction d'une troisième classe à Villiers-le-Sec, la municipalité de Buxières a mis à disposition sa salle de convivialité pour ouvrir une deuxième classe. De ce fait, il y a deux classes à Buxières : une classe CP-CE de 20 élèves pour Manuela Massenet, une classe provisoire de grande section/CP de 20 élèves pour Corinne Vauthier et l'Atsem Samantha Liiri.



Rentrée au complet à la maternelle

5 septembre 2015

Les bambins étaient au complet dans les deux classes de maternelle, lundi 5 septembre. Laurence Bongiorno a en charge 24 enfants moyens et grands. Karine Colombo, directrice, remplacée le lundi par Mégane Bonnet, s'occupe de 20 bambins, tout-petits et petits. L'effectif est en hausse au regroupement pédagogique de Villiers, Buxières, Esflignets et compte 128 élèves.





SCOLARITÉ

Légère baisse d'effectifs dans les écoles

Les écoles de l'Agglomération ont fait les comptes : Chaumont affiche une baisse de 77 élèves dans ses établissements. La tendance s'inverse dans le milieu rural, qui gagne une vingtaine d'élcoliers.

A la rentrée 2015-2016, l'Agglo avait fait preuve de précipitation pour annoncer les chiffres de la rentrée scolaire, annonçant une fréquentation plus élevée que ce qu'elle n'était. Cette année, les responsables de l'intercommunalité - qui comprend la compétence scolaire - ont retenu la leçon et ont attendu d'avoir des chiffres stabilisés avant de communiquer, même si les effectifs font l'objet de mouvements tout au long de l'année. Pour cette rentrée, la tendance est à la baisse dans les écoles de Chaumont, qui comptent au total 1 666 élèves dans le premier degré, auxquels s'ajoutent 61 Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). La ville centre affiche ainsi une baisse de 77 élèves, hors Ulis (-4,42%) par rapport à l'an passé. En milieu rural, la tendance est à la hausse avec 20 élèves recensés en plus par rapport à la rentrée précédente (+2,67%), soit un total de 768 élèves.

Une hausse en maternelle
Soit un total sur l'Agglomération de 2 495 élèves* représen-



Au total, l'Agglomération compte 2 495 élèves (ci-dessus, l'école Pillon, le jour de la rentrée).

tant une baisse de -1,75 % (les enfants âgés de deux ans sont pris en compte). *«Il y a une baisse mais pas de chute manifeste des effectifs. Chaumont est impactée, mais pas aussi fortement que d'autres territoires. De manière globale, nous remarquons un "creux" dans le cycle 2, tandis que les effectifs en maternelle sont plutôt en augmentation, notamment dans le*

réseau d'éducation prioritaire», commentent Laurence Meunier, vice-présidente de l'Agglo en charge des affaires scolaires et Alexis Renaud, directeur du service enfance-jeunesse. Les responsables donnent l'exemple marquant de l'école Pillon à Chaumont, dont les effectifs de la maternelle sont passés de 64 l'an passé à 78 cette année. A noter, éga-

lement que toutes les écoles maternelles de l'Agglo comptent une Atsem par classe. Cette année, l'école Moulin-Voltaire a connu plusieurs radiations et a perdu une classe (lire également ci-dessous). *«Ce sont essentiellement des personnes qui ont quitté la Haute-Marne, il y a aussi des enfants qui ne font pas toute leur scolarité dans la même école»*, souligne Laurence Meunier. Dans un département qui perd chaque année des habitants, la baisse d'effectifs scolaires n'est pas étonnante. A Chaumont, les établissements sont également confrontés à la concurrence du privé, dont les effectifs sont en augmentation chaque année.

B. T.

*Les effectifs issus du CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) ne sont pas encore totalement comptabilisés car des élèves sont attendus très prochainement. Ils étaient exclusivement scolarisés à Pillon, qui compte dans ses personnels une enseignante spécialisée dans l'apprentissage de la langue. Depuis la rentrée, les élèves du CADA sont également accueillis dans les écoles Prévert, Cassin et Picasso.

Ouvertures et fermetures de classes

«Il n'y a pas de surprise par rapport à ce qui avait été acté avant l'été», prévient Laurence Meunier, en énumérant les ouvertures et fermetures de classes sur le territoire de l'Agglo.

Ouvertures : Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Villiers-le-Sec, Buxières-les-Villiers et Euffigneix est passé de 5 à 6 classes cette année. La sixième classe est provisoirement accueillie à Buxières, en attendant la réalisation de l'agrandissement de l'école maternelle (une extension de 150m² pour un montant de 400 000€) qui devrait être réalisé pour la rentrée prochaine. Une deuxième classe a été ouverte à Brottes (maternelle). Un comptage des élèves sera effectué dans le courant de l'année mais la classe devrait être maintenue pour toute la durée de l'année scolaire.

Fermetures : *«Pour la plupart des écoles, nous sommes bien en dessous des seuils de fermeture, nous avons gardé les classes au maximum»*, indiquent Laurence Meunier et Alexis Renault.

La 12^e classe de primaire de l'école Lafayette à Chaumont a ainsi été fermée. Les élèves sont passés de 247 l'an passé à 217 (seuil de fermeture : 270). Toujours dans la cité-préfecture, le groupement Moulin-Voltaire perd une classe (230 élèves actuellement pour un seuil de fermeture fixé à 243).

En milieu rural, Jonchery (70 élèves pour un seuil de fermeture fixé à 78), Foulain (71 élèves pour un seuil de fermeture fixé à 75) et Colombey (148 élèves pour un seuil de fermeture fixé à 162) perdent également une classe.



Chiffres et nouveautés de la rentrée

Le service des affaires scolaires de l'Agglomération de Chaumont que chapeaute la ce-présidente Laurence Cunier a fait le point mercredi sur la rentrée. On y a appris que les écoles primaires de l'Agglo accueillent cette année 2495 élèves, soit 57 de moins que l'an dernier. Ce qui représente une baisse de 2,2 %. Selon l'élue, il n'y a pas lieu d'être inquiet. Cette baisse correspond à un creux sur

le cycle 2. Mais, les effectifs augmentent durablement en maternelles, l'avenir s'annonce un peu meilleur. On note cependant qu'avec 1727 élèves (dont 61 en classes spécialisées : ULIS), la ville de Chaumont supporte une baisse importante de 77 éléments ; soit 4,4 %. Tandis que la zone rurale, passant de 748 à 768 élèves, en gagne 20. Ces mouvements, combinés aux précédents, se traduisent par cinq fermetures de

classes (Lafayette, Voltaire-Jean-Moulin, Jonchery, Foulain, Colombey) et deux ouvertures (Villiers-le-Sec-Buxières et Brottes). Foulain et Brottes sont cependant conditionnelles. Un comptage à la prochaine rentrée pourrait changer la donne.

Cantines et ENT

Au chapitre des nouveautés, on notera que la cuisine centrale de Saint-Roch a été

entièrement refaite et qu'elle va désormais livrer des plats, en liaison chaude, dans toutes les cantines primaires de l'Agglo (sauf Colombey, qui reste liée au collège). La qualité doit s'en trouver améliorée. Et, pour la première fois, toutes les cantines, qui connaissent des demandes en hausse, seront au même tarif. Saint-Roch va passer de 90 000 à 133 000 repas par an. Autre nouveauté : dans le

cadre d'une expérimentation, trois écoles volontaires (Herriot, Cassin, Villiers-le-Sec) vont disposer pour leurs cycles 2 et 3 du système ENT (Espace numérique de travail). Ce qui permet à l'enseignant de déposer des documents scolaires et renseignements divers sur une boîte sécurisée, consultable par les parents sur internet.



Vandalisme à Villiers-le-Sec. encore et encore...



Des actes de vandalisme ce sont encore produits dans la nuit de dimanche à hier, pour la quatrième fois, faisant au moins une dizaine de victimes. Des massifs communaux ont été totalement délestés de leurs fleurs, qui ont été jetées sur la voie publique. Chez M. et Mme Foissey, toujours dans la rue Chaude, les beaux pots sur les piliers ont été dérobés et les fleurs mises en terre à même le trottoir, seuls les vieux pots sont restés. Une plainte été déposée à la gendarmerie de Châteauvillain.



L'association Trait et tradition randonne

11 septembre 2016



Rendez-vous est pris pour une nouvelle randonnée en 2017.

Le bonheur était dans les champs et les bois, dimanche 11 septembre, pour une douzaine d'équipages et cavaliers, membres de l'association Trait et tradition.

Le tracé d'une randonnée de 20 km à travers la plaine et la forêt, a permis aux conducteurs d'attelages et aux cavaliers de se

rendre à Brottes en passant par la forêt du Corgebin et de revenir par le bois de Villiers-le-Sec et la ferme du Fays, aux environs de 14 h.

Ces passionnés se sont ensuite regroupés autour d'une bonne table conviviale avant de se donner rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle sortie.

**VILLIERS-LE-SEC**

Madame Liliane MIGNOT, son épouse ;
 Monsieur Christophe MIGNOT, son fils ;
 Madame Marie MIGNOT,
 Monsieur et Madame Maurice MIGNOT,
 Madame Marthe CONTINHO,
 Monsieur et Madame Gilles MIGNOT,
 Monsieur et Madame Monique MARTIN,
 ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ;
 ses neveux et nièces, cousins, cousines ;
 les familles MIGNOT et HUMBERT,
 ont la douleur de vous faire part du décès de
Monsieur

Michel MIGNOT

survenu à l'âge de 82 ans.

Michel repose en la résidence funéraire des Etablissements GUÉRIN, rue de la Marne, à Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.

Les obsèques religieuses seront célébrées jeudi 29 septembre, à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Les condoléances seront reçues sur registre.

Pas de plaques.

La famille rappelle à votre souvenir,

Nicolas

son fils, décédé en 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sincères
condoléances

**Michel Mignot**

Michel est décédé à son domicile dimanche 25 septembre, en soirée, à l'âge de 82 ans. Rien ne laissait présager une issue aussi rapide. Michel est né le 10 août 1934 dans une famille nombreuse, fils d'agriculteurs à la ferme de Breviandes, entre Foulain et Villiers-sur-Suize. Dès son plus jeune âge, il se rendait à pied à l'école de Foulain distante de 4 km jusqu'à son certificat d'études qu'il a réussi, lui ouvrant la porte pour rentrer au centre de tri postal à Chaumont, jusqu'au service militaire.

En 1960, il a épousé Liliane, une jeune fille du village, à Villiers-le-Sec. De leur union sont nés deux enfants, Nicolas en 1963, et Christophe en 1974. Après avoir passé plusieurs années en région parisienne avec sa famille, ils sont revenus à France Telecom et à La Poste à Chaumont, jusqu'à l'âge de la retraite en 1994. Avec son épouse, Liliane, ils ont traversé une dure épreuve puisqu'ils ont perdu leur fils, Nicolas, accidentellement à l'âge de 20 ans, une très dure épreuve qui a laissé un traumatisme et des traces ineffaçables pour Michel et Liliane ainsi qu'à Christophe. Michel



était un joueur chevronné, il aimait les courses de chevaux et jouait aux cartes, il se rendait au lavoir tous les mardis, avec les anciens. Il regardait le foot à la télé, il s'occupait à faire du jardinage, son bois de chauffage et aimait les fleurs. Avec de multiples problèmes de santé, qu'il a supportés sans jamais se plaindre, il a été courageux. Il laissera le souvenir d'un homme discret, sans histoires. Les obsèques religieuses de Michel Mignot ont eu lieu à l'église du village, jeudi 29 septembre, devant une bonne assistance. A son épouse, à son fils, nous présentons nos condoléances.



Journée "pêche à la truite" : une bonne participation



Les passionnés de pêche ont passé un bon moment.

Nous sommes pourtant en période de chasse mais la journée de pêche à la truite, dimanche, n'a rien perdu de son attrait puisque 73 pêcheurs ont répondu à l'appel des organisateurs de l'association Détente et loisirs. Tout le tour de l'étang était occupé par les pêcheurs mais les prises n'ont peut-être pas été à la hauteur des espé-

rances. Pourtant la quantité et la qualité y était, puisqu'en plus sept grosses truites avec récompense ont été lâchées.

Coté restauration et buvette tout a bien fonctionné, il ne restait plus grand chose à commercialiser en fin de journée.

Il faudra attendre 2017 pour recommencer les lâchers de truites.

2 octobre



Des fleurs pour le Grand Pardon



Chaque lundi sauf pendant les vacances scolaires, plusieurs personnes se retrouvent au Lavoir Nord à Villiers-le-Sec, pour confectionner des fleurs en papier crépon, en vue du Grand Pardon 2018. Fabriquées par des mains agiles, des centaines de fleurs de plusieurs couleurs orneront les rues de Chaumont, le 24 juin 2018. Toutes personnes voulant se joindre à cet atelier sont les bienvenues.

Pour tous renseignements se présenter le lundi, au Lavoir, à partir de 14 h. Plus le nombre de personnes s'agrandira, plus la quantité de fleurs sera importante, pour venir en aide à l'association du Grand Pardon.



LA FÊTE FORAINE ★ ★ DES ENFANTS ★ ★

Les manèges font des heureux



Dimanche 23 octobre, la fête foraine a attiré bon nombre d'enfants et de parents. Les autos-scooters ont été prises d'assaut une bonne partie de l'après-midi. Le manège enfantin a fonctionné à plein régime jusqu'à la pluie qui est venue perturber les attractions vers 18 h. La loterie à pièce a toujours du succès comme le tir à la carabine. La fête se poursuivra demain et dimanche 30 octobre.



La participation citoyenne expliquée aux habitants

La commune de Villiers-le-Sec, en lien avec la gendarmerie nationale, a organisé une réunion publique sur la participation citoyenne, vendredi 28 octobre au soir, à la salle des fêtes. Une trentaine de personnes a assisté à cette réunion où elles ont été accueillies par Laurence Meulier, maire, le commandant de groupement de Chaumont, et le major Masson, de la brigade de Châteauneuf.

Adopter une attitude vigilante et solidaire

Les gendarmes ont expliqué la mise en place du dispositif de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, mais il n'a pas vocation à se



Une trentaine de personnes ont participé à la réunion.

substituer à l'action de la gendarmerie, comme le soulignait le commandant de groupement de gendarmerie. Il s'agit de faire appel à des citoyens volontaires pour devenir référent de quartier qui deviendra l'interface entre les habitants et la gendarmerie. Les intervenants ont rappelé le rôle de chacun : le maire qui est

pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif. La gendarmerie encadre ce dispositif et veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Ce dispositif renforce les solidarités

de voisinage en créant ou recréant du lien social, rassure les citoyens et engendre un sentiment d'insécurité chez les délinquants potentiels. Un protocole sera signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.



"Oiseaux d'ici et d'ailleurs" se dévoilent

29 octobre 2016



Dimanche 29 octobre, au lavoir nord, peu de public s'est déplacé pour l'exposition ayant pour thème "Oiseaux d'ici et d'ailleurs". Un photographe amateur, Jean-Marie Redel, avait choisi d'exposer des clichés d'espèces qui peuplent notre département ou qui y font simplement une halte. Des échanges constructifs ont été partagés avec les visiteurs. On pouvait admirer de superbes photos de qualité. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde. Cela méritait mieux.



Pays de Chaumont

Le fait de la semaine

Effectifs scolaires : baisse en ville, hausse en rural

Exactement 2 495 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles publiques de l'Agglo de Chaumont, soit plus d'une cinquantaine d'élèves en moins que l'année précédente. Avec une vraie différence entre le rural, qui voit ses effectifs augmenter légèrement et la ville qui continue de voir ses effectifs fondre.

Avec 1 721 élèves sur Chaumont, et 768 dans le rural, les écoles publiques de l'Agglo voient globalement leurs effectifs baisser cette année, selon les chiffres communiqués cette semaine par Laurence Meunier, vice-présidente de l'Agglo en charge des affaires scolaires. L'évolution est cependant inversée

entre la ville et le rural. Les écoles publiques de Chaumont perdent en effet 77 élèves cette année (soit une baisse de 4,42 %), tandis que celles du reste de l'Agglo en gagnent 20. La baisse globale est de 1,75 %. « On n'est pas aussi impacté que d'autres territoires », veut croire Laurence Meunier qui note une pointe d'espérance : « Les effectifs des maternelles sont en hausse sur Chaumont ». En particulier Pilon qui gagne 14 élèves supplémentaires, ainsi que Picasso.

Parmi les écoles qui perdent des effectifs, il y a l'école Moulin/Voltaire qui « a eu beaucoup de radiations », note Laurence Meunier. Et qui perd une classe cette année, ses effectifs passant de 243 à 230. Un certain nombre de familles de cette école de centre-ville ont notamment rejoint l'école catholique Sainte-Marie, qui a encore gagné 30 élèves en



Alexi Renaud, directeur du service Education, enfance, jeunesse, et Laurence Meunier, vice-présidente de l'Agglo en charge du scolaire

cette rentrée (lire notre précédente édition).

Deux ouvertures, cinq fermetures

Autre classe à voir ses effectifs fondre comme neige au soleil : l'école Lafayette qui passe de 247 à 217 élèves. Le seuil de fermeture étant plus que dépassé (270), l'école perd elle aussi une classe. L'école de Jonchery également avec des effectifs de 70 élèves qui passent sous le seuil de fermeture (78). La fermeture conditionnelle d'une classe qui était envisagée à Foulain se voit également confirmée puisque l'école n'a que 71 élèves (pour un seuil de 75). À Colombey-les-Deux-Eglises enfin, avec 148 enfants, la structure scolaire passe sous le seuil de 162.

L'école perd donc sa 7^e classe. On compte donc en totalité cinq fermetures de classes sur l'Agglo, ce qui n'est pas rien.

À contrario, le regroupement pédagogique intercommunal de Villiers-le-Sec, Eufligneix et Buxières-lès-Villiers ouvre une sixième classe pour ces 128 élèves. Installée à Buxières, elle doit être intégrée dans la future extension de l'école maternelle

de Villiers-le-Sec. Un projet de 400 000 euros qui pourrait aboutir pour la rentrée 2017. Une deuxième ouverture de classe a été effectuée à Brottes, à titre expérimental, pour l'année scolaire en cours. Cette ouverture devra être confirmée à la prochaine rentrée en fonction des effectifs.

PIERRE SCHMIDT

p.schmidt@voixdelahautemarne.fr

Regroupement des cantines scolaires

À partir du 22 septembre prochain, toutes les écoles de l'Agglo – sauf celle de Colombey, qui travaille avec la cantine du collège – seront logées à la même enseigne question restauration scolaire. Les quelque 133 000 repas – pour 80 000 repas seulement l'an dernier – par an seront donc réalisés par Scolarest aux cuisines de Saint-Roch, qui ont été réaménagées. Ces repas seront livrés en liaison chaude en fin de matinée dans les écoles un « plus » en matière gustative. Avec un engagement de proposer du bio à hauteur de 20 % et un maximum de produits locaux. On constate d'ailleurs une hausse d'inscrits à la cantine qui sont un peu plus de la moitié des élèves.

Des NAP inchangées jusqu'en 2017

Le dispositif des Nouvelles activités périscolaires reste inchangé cette année sur l'Agglomération de Chaumont. Un dispositif qui prend trois formes différentes : l'une est spécifique au réseau d'éducation prioritaire (Rep) de Chaumont, une autre est prévue pour les autres écoles de Chaumont (ainsi que celles de Colombey et de Chamardes-Choignes) et une troisième a été mise en place pour le rural de l'Agglo. C'est à la rentrée de septembre 2017 que doit être revu le Projet éducatif de territoire (PETI).



26

MICRO-CRÈCHE

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ À VILLERS-LE-SEC

Les structures d'accueil petite enfance sont remplies de bouts de chou ravis de retrouver leurs copains chaque matin. Mais ce mode de garde est si plébiscité par les familles que beaucoup se retrouvent sur liste d'attente. L'Agglo a donc décidé d'ouvrir une micro-crèche à Villiers-le-Sec à la rentrée 2017-2018.

Les structures d'accueil petite enfance sont remplies de bouts de chou ravis de retrouver leurs copains chaque matin. Mais, ce mode de garde est si plébiscité par les familles que beaucoup se retrouvent sur liste d'attente. L'Agglo a donc décidé d'ouvrir une micro-crèche à Villiers-le-Sec à la rentrée 2017-2018.

Les ouvriers sont à pied d'œuvre. Des travaux ont commencé depuis le 2 novembre à l'ancienne poste de Villiers-le-Sec. Intérieur et extérieur, rien ne sera laissé au hasard. Non, l'idée n'est pas de réhabiliter l'endroit pour ouvrir à nouveau un bureau de poste mais de créer quelque chose de nouveau. Une structure qui accueillera du public... en culotte courte. Les structures d'accueil petite enfance sont saturées à Chaumont. Chaque mois, en commission d'admission, des dizaines d'enfants se retrouvent sur liste d'attente et les familles qui apprécient tout particulièrement ce mode de garde n'ont d'autres choix que de rechercher une alternative. Ce besoin, l'Agglomération de Chaumont l'a bien compris. C'est pourquoi une micro-crèche ouvrira ses portes à la rentrée prochaine à Villiers-le-Sec. «On attend cette ouverture avec impatience. Le village a vu de nouvelles constructions naître, une sixième classe a ouvert à l'école et nous avons le 61e RA juste à côté du village», déclare Laurence Meunier, maire de la commune. Les

appels d'offres ont été lancés cet été et tous les lots (gros œuvre, couverture, menuiserie, électricité...) ont été attribués à des entreprises haut-marnaises sauf la conception et la pose d'un ascenseur.

De 3 mois à 4 ans

Le bâtiment appartient à la commune mais il a été mis à disposition de l'Agglomération. Il sera complètement modifié pour la rentrée de septembre 2017. Le rez-de-chaussée où se situaient les guichets deviendra l'espace réservé aux petits occupants. Dortoir, espace de vie, vestiaires, casiers, hall d'accueil... Du sol au plafond, tout a été repensé pour des enfants entre 3 mois et 4 ans. À l'étage, bureaux et salles de réunion seront aussi aménagés. Tout sera aux normes d'accessibilité en vigueur, un ascenseur permettra l'accès à l'étage et un parking est prévu devant. Une cour, avec un sol souple adapté aux enfants, sera aménagée derrière, puis des jeux et un cabanon en bois pour stocker le matériel (comme des tricycles) seront installés.

«L'Agglomération s'occupe de réhabiliter et de meubler cette nouvelle structure mais, pour le fonctionnement, une délégation de service public sera lancée. Il faudra au minimum trois personnes dont un responsable», explique Alexis Renaud, directeur du

service éducation enfance jeunesse. Ces trois personnes devront gérer dix berceaux. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura que dix enfants d'inscrits mais que les assistantes maternelles ne pourront s'occuper que de dix enfants en même temps. Les heures d'ouverture, de 7 h 30 à 18 h 30, ont été pensées afin de satisfaire le plus grand nombre de parents. Bébés et enfants pourront ainsi rester quelques heures, une demi-journée ou toute la journée.

Cinq berceaux pour le 61e RA

«Nous aurions pu ouvrir une crèche avec plus de berceaux mais nous avons travaillé en bonne intelligence et notre volonté n'est pas de mettre en péril l'emploi local et de gêner l'activité des assistantes maternelles du secteur», précise Joël Clément, vice-président de l'Agglo. Des familles sont déjà intéressées. «Nous avons choisi Villiers-le-Sec car nous souhaitons offrir ce service au 61e RA. Cinq berceaux leur seront réservés. Et la CAF, premier financeur avec l'Etat et le Conseil départemental, qui nous accompagne sur cette création de micro-crèche, nous encourage à sortir de Chaumont et à proposer des choses dans l'Agglomération», ajoute le responsable du projet. «Ce n'était pas une idée que nous avons eue au hasard. C'est un investissement sage et mesuré et c'est une nécessité sur notre territoire».



Une soirée beaujolais sur les chapeaux de roue



Le Team Chaumont auto-sport a organisé, en collaboration avec la commune de Villiers-le-Sec, la traditionnelle soirée beaujolais, vendredi 18 novembre, à la salle des fêtes de la commune. Plus de 130 personnes étaient présentes pour perpétuer cette tradition et ont profité des assiettes de charcuterie, fromages et desserts, confectionnées par le Team Chaumont auto-sport. A noter que les majorettes de Bourbonne-les-Bains avaient fait le déplacement pour animer la soirée et elles ont été copieusement applaudies lors de leurs différentes danses. Une belle animation qui ne demande qu'à être renouvelée d'après les commentaires des personnes présentes lors de ce moment chaleureux. Cette soirée a été un beau succès et l'ensemble du Team Chaumont auto-sport, en profite pour donner rendez-vous à ses amis et supporters au printemps 2017 pour de nouvelles aventures.



« Au Cœur du Lavoir »

La chorale a un nom

Depuis le 14 septembre, une nouvelle chorale a vu le jour à Villiers-le-Sec. Les quatorze choristes, pour la plupart débutants, se retrouvent tous les jeudis, à 20 h 30, au lavoir, sous la direction de Jean-Marc Govin, le chef de chœur. Le 21 novembre, un nom a été trouvé à cette jeune chorale : Au Cœur du lavoir.

L'ambiance est chaleureuse, studieuse et dynamique. On peut être surpris par le début d'une répétition. En effet, il faut tout d'abord se mettre en voix par une multitude d'exercices alliant mouvements physiques et de respiration afin de trouver, par la relaxation et la concentration, les conditions favorables. Il s'agit de réveiller le corps, car, comme le répète le chef de chœur, on chante avec tout son corps.

Ensuite, arrivent les vocalises durant lesquelles tous sont fortement invités à trouver la note



Les membres de la chorale ne manquent pas de projets.

juste dans des registres et des rythmes variés.

Enfin, débute la répétition des chants. Les choristes sont séparés en trois pupitres : soprani, alto et baryton.

L'art étant de faire chanter ensemble des mélodies diffé-

rentes, chaque apprentissage est découpé en trois séquences de travail. Les deux premières consistent, pour chaque pupitre, à déchiffrer la partition et apprendre la mélodie, et pour la dernière, trouver la bonne interprétation par l'ensemble des

choristes. Le répertoire choisi est assez ambitieux pour une chorale débutante.

Dans sa première partie, les chansons choisies ont pour thème : l'amour, la liberté, la romance et la poésie, à travers différents prénoms. La seconde partie du répertoire inclura, en plus des chants de variétés, quelques chants de composition classique, tels "La Conquête du paradis" du film "1492", "Kyrie" du film "Les Choristes" et "Ave Maria Guarani" du film "Mission".

La nouvelle chorale accueille toutes personnes désirant s'investir dans une activité passionnante, qui demande rigueur, enthousiasme et forme physique. Afin de se faire une opinion, les hésitants peuvent assister à une répétition, en appelant Jean-Marc Govin, au 06.86.69.10.10. Ils sont les bienvenus.



Des Américains à la base

Des Américains, M. Ryan et son épouse, sont en vacances dans la famille Flouvat, à Villiers-le-Sec. Lundi 28 novembre, les membres de l'association US Memory, Henri Luppi et Jacky Rusnov, en ont profité pour leur faire visiter l'ancienne base de Semoutiers, après les autorisations nécessaires. Venu de l'Arizona, M. Ryan, militaire, travaille sur les chasseurs-bombardiers F16. Ils sont repartis heureux d'avoir visité la base de Semoutiers.





Les écoliers sensibilisés à la sécurité

Mardi 29 novembre, toutes les classes du RPI de Villiers-le-Sec, Buxières et Euffigneix ont bénéficié d'une intervention de l'Adateep (Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public), représentée par Gilbert Gillot et Dominique Gillot, intervenants, et en présence également du corps enseignant et du personnel communal attaché à la sécurité.

L'action proposée aux élèves portait sur la sensibilisation aux comportements irresponsables et adaptés de l'enfant passager d'autocar : information, simulation sur le "sortir vite" et prise de conscience des dangers aux points d'arrêt.

Tous ont pu apprécier cette intervention même si les plus jeunes ont parfois été impressionnés.



Les enfants ont appris à vite sortir du bus scolaire.



PRODUITS DU TERROIR

Villiers-le-Sec

Le Festival gastronomique fête ses 30 ans

Le Festival gastronomique, à Villiers-le-Sec, est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs de produits locaux. Pour sa trentième édition, le GIE "Richesses du terroir" réunit ce week-end 25 producteurs ambassadeurs du terroir.

« Dès l'entrée dans la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, les visiteurs doivent ressentir une ambiance particulière. Ils doivent se sentir accueillis et chouchoutés. Ils doivent ressentir l'entente entre les producteurs unis dans la volonté de mettre en avant un terroir ». C'est ainsi que Pierre Cuvier, le président du GIE "Richesses du terroir" définit les deux journées du Festival gastronomique. La convivialité et la fidélité sont les maîtres mots dans le but de satisfaire une clientèle toujours plus importante. Le changement de lieu, de Richebourg à Villiers-le-Sec, n'y avait rien changé. Au contraire, la fréquentation n'a cessé d'augmenter.

Cette année, pour la trentième édition, 25 producteurs seront présents derrière leur stand. Douze font partie du groupement d'intérêt économique et 90 % vendent des produits haut-marnais.

Par contre, la règle est stricte et rappelée par Pierre Cuvier :



Bonne ambiance assurée au Festival gastronomique.

« Les revendeurs ne sont pas acceptés. Il faut être producteur ou artisan et donc concevoir

soi-même ses produits. » Parmi les 25 producteurs, trois nouveaux font leur apparition : les truites de l'Aube, les huiles de Bianco Boss, à Richebourg et les poivres de M^{me} Ta.

L'inauguration officielle se déroulera à 11h30 avec, pour cette date d'anniversaire, un moment consacré aux anciens producteurs. Ils seront remerciés pour leur initiative qui aujourd'hui perdure et même s'amplifie. Ils peuvent même être considérés comme des pré-curseurs.

En revanche, les nouveaux adhérents seront intronisés officiellement demain soir.

Pour Pierre Cuvier, « le Festival sert de vitrine pour installer une confiance entre les consommateurs et les producteurs ». D'ailleurs, à l'image de Brin de campagne qui réunit 90 % des producteurs présents et qui sert de relais, le GIE souhaite développer les points de vente. A noter, enfin, que lors du festival, les visiteurs pourront passer des commandes et récupérer leur panier ultérieurement.

Frédéric Thévenin

Pour tous les goûts et toutes les envies

Les vins de Montsaugeon
Foie gras
Escargots
Truites
Charcuterie
Confitures
Fromage au lait de vache
Champagne
Safran
Truffes

Huiles
Poivre
Légumes bio
Pommes
Pâtisseries
Eaux-de-vie
Rubis de groseille
Tisanes
Vanneries
Miels

Demain, de 10 h à 19 h
et dimanche 11, de 10 h à 18 h,
à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.



30 ans de produits locaux

"Richesses de terroir" organise ce week-end son trentième festival gastronomique à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec. Les amateurs ne s'y sont pas trompés hier et sont venus nombreux, dès l'ouverture, pour s'approvisionner en produits locaux. La manifestation se poursuit aujourd'hui de 10 h à 19 h avec 25 producteurs.

Escargots, foies gras, légumes, champagne, chocolats... Voilà des mets qui mettent l'eau à la bouche et qui font, inévitablement, penser aux fêtes de fin d'année qui approchent à grand pas.

Pour vous approvisionner, pas de surprise: rendez-vous au festival gastronomique de Villiers-le-Sec qui fête ses trente ans cette année avec la présence de 25 producteurs, tous du coin. Parmi eux, il y a les habitués comme la Ferme des Rieux qui propose du fromage de vache de Villiers-sur-Marne. Il y a également le champagne Hudelet produit sur les coteaux de Richebourg et de Rizaucourt. Des produits qui, au fil des ans, ont su conquérir le public.

Pour eux, le salon se déroule traditionnellement bien. Les visiteurs les connaissent, aiment leurs produits et profitent de leur rassemblement pour acheter à tous leurs stands préférés. C'est ainsi qu'une femme accompagnait sa fille pour un achat qui devrait faire quelques kilomètres. Cette dernière va bientôt effectuer un voyage en Autriche et a décidé, dans son



Il y a toujours beaucoup de monde à Villiers-le-Sec et le succès ne se dément pas pour les 30 ans.



La découverte de nouveaux produits est toujours appréciée.

périples, de faire goûter certains mets de son département. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est rendue à ce festival pour se fournir en vin de Rubis, produit à Bugnières. Comme elle, de nombreux autres visiteurs ont fait leurs achats, pour offrir ou pour se faire plaisir.

Certains viennent même avec des paniers, dans le but de les remplir.

Des petits nouveaux

Cette année, les habitués ont même pu découvrir de nouveaux producteurs. Bianco Boss, artisan huilier à Richebourg est ainsi venu présenter ses huiles de noix, de noisettes, de colza ou encore de chanvre. Comme il s'est lancé il y a peu de temps, il est surtout là pour se faire connaître. «Ce qui intéresse beaucoup, c'est le fait que je puisse racheter les fruits des particuliers», affirme-t-il. Malgré sa nouveauté, les visiteurs vont volontiers vers lui et lui achètent parfois son huile les yeux fermés comme une femme qui lui a glissé un chèque en lui demandant deux bouteilles d'huiles de noisettes.

«C'est mon premier marché alors je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre», confie-t-il. Et pour cause: ses produits se vendent très bien, à tel point que certaines huiles viennent rapidement à manquer.

Comme lui, la pisciculture de «la truite de l'Aube» s'est fait avoir par le monde. Eux aussi, leur stock de poisson frais et de produits transformés à vite baissé. À tel point qu'ils ont absolument dû se réapprovisionner pour la journée d'aujourd'hui. Autre nouveauté: le polvre blanc, rouge ou noir de Damien et Marie-Christine. Une découverte de saveurs à découvrir et à sentir.

Laura Spaeter

Le festival de la gastronomie se poursuit aujourd'hui de 10 h à 18 h à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.





PASSION

Villiers-le-Sec

Quand Noël brille de 1 000 feux

Il y a les décors que l'on voit et il y a ceux que l'on ne soupçonne pas. A Villiers-le-Sec, près de Chaumont, Thérèse et Claude Roze ont ouvert leur porte au JHM pour faire découvrir leur passion pour le monde de Noël.



La véranda compte pas moins de six sapins de Noël et un petit village.



Claude Roze est devenu collectionneur de crèches.



L'esprit de Noël souffle dans chaque pièce de la maison.



Thérèse et Claude Roze sont bien connus de tous les amoureux du terroir, de la nature et de la ruralité au sens large. Tous deux ont constitué la ferme d'antan, à Mandres-la-Côte. Ils permettent ainsi à des centaines de passionnés de découvrir l'Histoire paysanne du département au travers de passionnantes visites. Mais ce que l'on sait moins, c'est que le couple, domicilié à Villiers-le-Sec, nourrit une autre passion pour Noël et son esprit féérique. Et cette année, Thérèse Roze n'a pas fait les choses à moitié puisque cette mamie a confectionné et décoré 18 sapins. Autant dire que l'esprit de Noël souffle dans chaque pièce de la maison. *«J'étais motivée cette année»*, sourit Thérèse qui prend toujours soin de varier les emplacements et décors de chaque arbre. *«Je ne mets que des arbres artificiels»*, indique au passage cetteoureuse de la nature

qui ne se verrait pas couper un véritable sapin. Chez les Roze, chaque personne de la famille a son sapin ! *«Le violet est pour ma bru, ma petite-fille a le bleu, celui qui est décoré avec des éléments naturels est pour Claude...»* Petite touche d'originalité dans la véranda avec deux sapins suspendus à l'envers, vers *«le coin des enfants»* où les oursons en peluche appellent les câlins.

Des crèches du monde entier
Il aura fallu trois semaines aux petites mains habiles de Thérèse pour concocter ce lumineux décor et elle ne mettra que deux semaines à tout ranger. *«Ça fait tout vide lorsqu'on enlève tout»*, plaisante-t-elle. Car bien sûr, elle ne se limite pas aux sapins. Elle installe également des petits villages, fabrique des cadeaux décoratifs assortis aux couleurs du sapin et élabore des sujets de son invention. Adeptes des loisirs créatifs et de broderie, elle réalise de petites merveilles.

«Chaque année, on se dit que l'on n'achètera rien, mais on trouve toujours des nouveautés», sourit la passionnée.

Claude Roze n'est pas en reste. Lui se passionne pour les crèches du monde entier. *«Nous en avons bien une centaine»*, indique-t-il. L'une, en papier mâché, vient d'Inde, l'autre - avec des lamas - du Pérou. Une encore - avec des poissons - d'Equateur. *«Et cette crèche tout en bois est une spécialité de la Forêt noire»*, reprend le collectionneur qui trouve son bonheur à Artisans du monde et quelquefois sur les vide-greniers. *«Nous achetons beaucoup à la fin des fêtes lorsqu'il y a des soldes»*, concluent les Roze qui font profiter leurs proches de ces décors. Et le soir du réveillon du 24 décembre, le père Noël - pourtant fort occupé - ne manque jamais de faire escale par la maison de la famille Roze avant d'attaquer sa distribution de cadeaux. Un moyen pour



Chaque sapin a sa couleur et son thème.

l'homme en rouge de récompenser tous ces efforts qui sont en fait un véritable plaisir.

S. C.



La question que tout le monde se pose : mais sous quel sapin le père Noël déposera-t-il les cadeaux ?



